

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 21 décembre 2015 à 19h30, à l'Auberge Duchesnay, 140 Montée de l'Auberge, Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Michel Croteau, Maire
Madame Sylvie Cloutier, conseillère
Madame Diane Guérard, conseillère
Monsieur Claude Lessard, conseiller
Monsieur Claude Tessier, conseiller
Monsieur Jacques Tessier, conseiller

ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Madame Vivian Viviers, directrice générale
Madame Roxane Ouellet, inspectrice municipale

ABSENT:

Monsieur Clément Gignac, conseiller

Les membres du conseil présents forment le quorum.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Acceptation de l'ordre du jour;
3. Acceptation du procès-verbal de la séance du 16 novembre 2015;
4. Acceptation des listes et rapports mensuels ;
5. Certificats de crédits disponibles ;
6. Rapport de l'inspectrice municipale;
 - a) Bacs enfouis;
7. Rapport de la directrice générale;
 - a) Terrains de la Fabrique Ste-Catherine;
 - b) Chalet municipal;
 - c) Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du Conseil;
8. Demande de dérogation mineure pour le 886 Chemin Thomas-Maher;
9. Club Nautique St-Louis;
10. Avis de motion Règlement concernant les permis et certificats;
11. Permis d'abattage d'arbres pour le 872, chemin Thomas-Maher;
12. Antenne pour cellulaires;
13. Adoption du Règlement no 2015-241 pourvoyant à l'adoption du budget de Ville de Lac-Saint-Joseph pour l'année 2015, fixant le taux de la taxe foncière, la date de l'envoi du compte de taxes ainsi que la date des paiements;
14. Adoption du Règlement no 2015-242 relatif à la compensation imposée sur les biens fonds non imposables sur le territoire de la Ville de Lac-Saint-Joseph pour l'année 2015;
15. Adoption du budget 2016 de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf;
16. Triathlon Duchesnay 2016;

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

17. Autres sujets :

a)

18. Période de questions

19. Levée de la séance.

1.- Ouverture de la séance

Les membres étant présents, le quorum est constaté et le Maire M. Michel Croteau souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte à 19h30.

2.- Adoption de l'ordre du jour

Après lecture de l'ordre du jour, il est adopté avec l'ajout suivant au point 17:

a) MRC de la Jacques-Cartier.

CA-095-2015 Sur proposition de M. Jacques Tessier dûment faite et appuyée à l'unanimité l'ordre du jour est adopté tel que préparé par la secrétaire-trésorière.

ADOPTÉ

3.- Adoption du procès-verbal de la séance du 16 novembre 2015

Lecture est faite du procès-verbal de la séance du 16 novembre 2015. Il faudrait apporter les corrections suivantes soit:

- Au point 12, 2ème ligne remplacer Comité de consultation par Comité de concertation;
- Au point 17 b), 1ère ligne, remplacer le mot "gardien" par "cadet".

CA-096-2015 Sur proposition de M. Jacques Tessier dûment faite et appuyée à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 16 novembre 2015 est adopté après y avoir apporté les corrections demandées.

ADOPTÉ

4.- Adoption des listes et rapports mensuels

La secrétaire-trésorière dépose les rapports mensuels suivants:

- Liste des comptes payés pour le mois de novembre 2015;
- Conciliation bancaire au 30 novembre 2015;
- Rapport budgétaire pour le mois de novembre 2015.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

CA-097-2015 Sur proposition de Mme Diane Guérard dûment faite et appuyée à l'unanimité, les listes et rapports mensuels pour le mois de novembre 2015 sont adoptés tel que soumis.

ADOPTÉ

5.- Certificats de crédits disponibles

La secrétaire-trésorière dépose la liste des certificats de crédits disponibles pour le mois de novembre 2015.

CA-098-2015 Sur proposition de M. Claude Lessard dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu d'accepter les certificats de crédits disponibles tel que préparés par la secrétaire-trésorière et de l'autoriser à faire les versements aux fournisseurs.

ADOPTÉ

6.- Rapport de l'inspectrice municipale

Mme Roxane Ouellet dépose le rapport du mois de novembre 2015 avec un comparatif du mois de novembre 2014 et des statistiques.

a) Bacs enfouis

Concernant les bacs enfouis, M. Tessier est allé en voir différentes sortes et a consulté auprès de la Régie régionale. Il continue ses recherches et nous reviendra sous peu avec des propositions.

CA-099-2015 Sur proposition de M. Claude Tessier dûment faite et appuyée à l'unanimité, le conseil prend acte du rapport du mois de novembre déposé par l'inspectrice municipale.

ADOPTÉ

7.- Rapport de la directrice générale

Mme Viviers fait lecture de la correspondance reçue aux membres du Conseil.

a) Terrains de la Fabrique Ste-Catherine

Elle informe les membres du Conseil que tous les documents ont été transmis au notaire Boilard qui doit recommuniquer avec nous sous peu pour la signature du contrat.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

b) Chalet municipal

M. Jacques Tessier mentionne que la démolition du chalet municipal a coûté 4 743,87 \$ auprès de Robitaille Excavation et 3 442,71 \$ auprès de Matrec pour la disposition des matériaux, pour un total de 8 186,58 \$. Tout a été bien fait dans une journée et le terrain a été nivelé et remis en état."

c) Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du Conseil:

Mme Viviers rappelle aux membres du Conseil qui n'ont pas encore remis leur déclaration de le faire avant le 31 décembre 2015.

CA-100-2015 Sur proposition de M. Jacques Tessier dûment faite et appuyée à l'unanimité, le conseil prend acte de la correspondance reçue et demande à Mme Viviers d'en faire le suivi.

ADOPTÉ

8. Demande de dérogation mineure pour le 886 chemin Thomas-Maher

M. Claude Tessier explique aux personnes présentes que la demande de dérogation mineure a été présentée et étudiée par le Comité consultatif d'urbanisme et que sa recommandation est d'autoriser la demande de dérogation mineure.

ATTENDU QU'un avis public à cet effet a été publié dans le journal Le Courrier de Portneuf, le 4 décembre 2015;

ATTENDU QU'aucune personne intéressée n'a manifesté d'opposition à cette demande;

CA-101-2015 Sur proposition de Mme Diane Guérard dûment faite et appuyée à l'unanimité, le conseil accepte la demande de dérogation mineure au 886, Chemin Thomas Maher, Lac-Saint-Joseph soit:

permettre une nouvelle opération cadastrale dans le but de modifier une ligne de lot entre les propriétés du 884 et 886, chemin Thomas-Maher par l'échange de parties de lots, afin de rendre les propriétés conformes au nouveau cadastre, lesdits lots étant dérogoires en vertu de l'article 26 du *Règlement de lotissement 2010-211*.

- et autorise la secrétaire-trésorière à émettre un certificat de conformité en ce sens.

ADOPTÉ

9.- Club Nautique St-Louis

Mme Diane Guérard explique aux membres du Conseil qu'elle a rencontré avec Jacques Tessier, une personne de Ste-Catherine qui s'occupe de la location de roulottes.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

Elle ajoute qu'on pourrait louer une Roulotte Trail-Lite Trek 31' pour un montant de 6 000 \$ plus taxes pour 10 semaines, et ils viennent l'installer et la rechercher sans frais supplémentaires. Un budget de 7 000 \$ avait déjà été prévu pour la location d'une roulotte.

CA-102-2015 Sur proposition de Mme Sylviane Cloutier dûment faite et appuyée à l'unanimité, le conseil accepte la recommandation de Mme Guérard de louer une roulotte pour le coordonnateur, au montant de 6 000 \$ plus taxes pour les 10 semaines du camp de jour au Club Nautique St-Louis.

ADOPTÉ

10.- Avis de motion Règlement concernant les permis et certificats

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par M. Claude Tessier qu'à une prochaine séance de ce Conseil un règlement sera présenté concernant les permis et certificats.

Demande est faite pour la dispense de lecture de ce règlement conformément à l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

11.- Permis d'abattage d'arbres pour le 872, chemin Thomas-Maher

Mme Roxane Ouellet explique la demande faite par le propriétaire du 872, chemin Thomas-Maher. Elle mentionne qu'il y a beaucoup d'arbres morts et le propriétaire s'est engagé à les remplacer. Il doit déposer un plan avec les essences d'arbres qui seront replantés. Il faut sensibiliser les gens pour ne pas occuper l'emprise de rue.

CA-103-2015 Sur proposition de M. Claude Tessier dûment faite et appuyée à l'unanimité, le conseil autorise l'émission d'un permis d'abattage d'arbres pour cette propriété conditionnellement à ce qu'un plan soit déposé et accepté par l'inspectrice municipale.

ADOPTÉ

12.- Antenne pour cellulaires

M. Jacques Tessier demande s'il n'y aurait pas moyen de faire des pressions pour que les cellulaires fonctionnent autour du lac. Il y a plusieurs points morts où on ne peut communiquer à l'aide des cellulaires. Des vérifications seront faites en janvier et on fera le suivi.

13.- Adoption du Règlement no 2015-241 pourvoyant à l'adoption du budget de Ville de Lac-Saint-Joseph pour l'année 2015, fixant le taux de la taxe foncière, la date de l'envoi du compte de taxes ainsi que la date des paiements;

Le Maire, M. Michel Croteau, soumet pour adoption le règlement numéro 2015-241 décrétant l'adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2016, fixant le taux de la taxe foncière, fixant

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

également la date d'envoi des comptes de taxes ainsi que les dates des 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} versements sur lesdits comptes de taxes.

Une demande de dispense de lecture de ce règlement a été faite lors de la présentation de l'avis de motion, une copie du règlement ayant été remise à tous les membres du Conseil conformément aux dispositions de l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*. Les membres du Conseil déclarent avoir lu le règlement 2015-241 et renoncent à sa lecture.

CA-104-2015 Sur proposition de Madame Diane Guérard dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu que ce Conseil adopte le règlement numéro 2015-241, tel que rédigé.
ADOPTÉ

14. Adoption du Règlement no 2015-242 relatif à la compensation imposée sur les biens fonds non imposables sur le territoire de la Ville de Lac-Saint-Joseph pour l'année 2015

Le Maire, M. Michel Croteau, soumet pour adoption le règlement numéro 2015-242 décrétant l'imposition d'une compensation sur les biens fonds non-imposables sur le territoire de la municipalité.

Une demande de dispense de lecture de ce règlement a été faite lors de la présentation de l'avis de motion, une copie du règlement ayant été remise à tous les membres du Conseil conformément aux dispositions de l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*. Les membres du Conseil déclarent avoir lu le règlement numéro 2015-242 et renoncent à sa lecture.

CA-105-2015 Sur proposition de M. Claude Lessard dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu que ce Conseil adopte le règlement numéro 2015-242, tel que rédigé.
ADOPTÉ

15. Adoption du budget 2016 de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf;

CA-106-2015 Sur proposition de M. Jacques Tessier dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu que ce Conseil adopte le budget et les quotes-parts de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf pour l'année 2016.

ADOPTÉ

16.- Triathlon Duchesnay 2016.

Le Maire, M. Michel Croteau, expose la situation. Après discussion, il est convenu à l'unanimité de ne pas permettre la fermeture du Chemin Thomas-Maher pour la tenue du Triathlon Duchesnay 2016 durant la fin de semaine de la Fête du Travail.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

17.- Autres sujets

a) MRC de la Jacques-Cartier

M. Michel Croteau mentionne qu'il y a eu des changements à la MRC et qu'il a été élu préfet suppléant. Il faut que ce soit réorganisé, ça a besoin de changements et ils ont déjà commencé à en faire.

18.- Période de questions

Aucune question n'est posée.

19.- Levée de la séance

CA-107-2015 Sur proposition de Mme Sylviane Cloutier, il est résolu à l'unanimité de lever la séance du Conseil à 20h25.

Vivian Viviers
Secrétaire-trésorière

Michel Croteau
Maire